



Concertation sur le projet urbain Maine-Montparnasse

Compte-rendu de la réunion publique de clôture

Mercredi 17 octobre 2022 - Visioconférence - 19h/21h

En juillet 2019, le groupement Rogers Stirk Harbour + Partners (RSHP), architecte urbaniste mandataire, Une Fabrique de la Ville, Lina Ghotmeh Architecture, Michel Desvigne Paysagiste était désigné lauréat de la consultation internationale pour le réaménagement du site Maine-Montparnasse.

La concertation engagée en 2018 sur les objectifs du réaménagement a repris en septembre 2019 en présence de l'équipe lauréate, grâce à des formats variés comme des ateliers ou des balades urbaines commentées. En raison des enjeux sanitaires liés au COVID-19, la concertation sur le projet a été ralentie, et relancée en septembre 2022 avec l'organisation d'un atelier et de plusieurs permanences sur le parvis Raoul Dautry.

Cette reprise de la concertation pour le projet urbain Maine-Montparnasse a permis :

- d'informer les habitants sur l'avancée du projet, les différentes études réalisées ou en cours de réalisation, ainsi que sur l'actualisation des périmètres de travail - le périmètre de projet ayant été circonscrit aux espaces publics en laissant de côté l'espace privé du centre commercial et de la tour Montparnasse- ;
- de recenser les avis des riverains et usagers de la gare sur ce secteur.

La présente réunion publique vient clore près de 4 ans de concertation réglementaire.

>> Plus d'informations sur <https://www.paris.fr/pages/projet-6e-14e-15e-maine-montparnasse-5750>

>> Contribuer sur <https://idee.paris.fr/project/reamenagement-du-site-maine-montparnasse/presentation/le-projet-de-reamenagement-du-site-maine-montparnasse>

Intervenaient :

Emmanuel GRÉGOIRE, Premier adjoint à la Mairie de Paris

Christophe NAJDOVSKI, Adjoint à la Mairie de Paris – végétalisation de l'espace public, espaces verts

Carine PETIT, Maire du 14^{ème} arrondissement de Paris

Philippe GOUJON, Maire du 15^{ème} arrondissement de Paris

Badis HARITI, Direction de l'urbanisme, Ville de Paris

Nicola CARNEVALI, RSHP

Maxime CLOAREC, Michel Desvigne Paysagiste

Pierre-Antoine TIERCELIN, Ville Ouverte

Introduction :

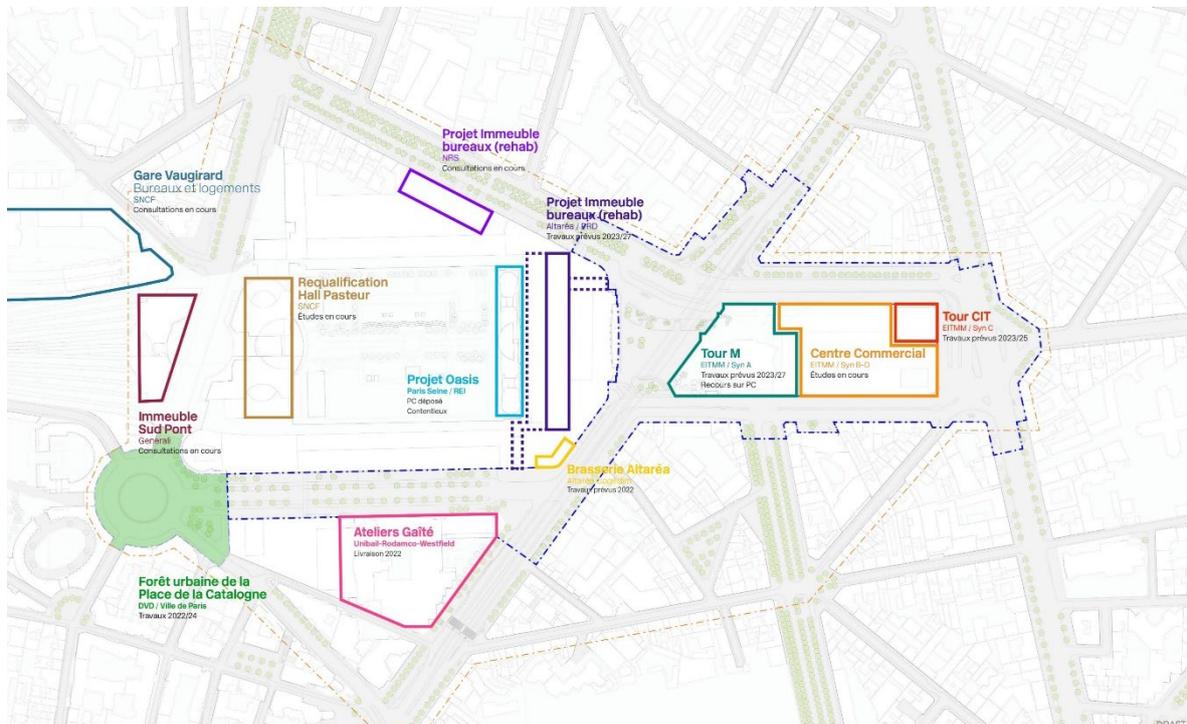
Les élus de la Ville de Paris (Adjointes et Maires d'arrondissement) ont rappelé les grands objectifs du projet :

- **Renforcer l'urbanité du site** et développer un quartier mixte.
- **Dynamiser l'activité commerciale** en pacifiant la traversée depuis la rue de Rennes, en développant des commerces sur rue et une offre cohérente ; **Valoriser les sous-sols**.
- **Accompagner les métamorphoses** des tours Montparnasse et CIT.
- **Renforcer la lisibilité et améliorer l'accès** aux programmes : gare, tour Montparnasse, CIT, centre sportif, commerces et bureaux ; et au jardin Atlantique.
- **Équilibrer flux et usages**, et **améliorer les échanges intermodaux** au profit du piéton et du cycle.
- **Développer la végétalisation** et assurer la continuité de la trame verte.

L'ordre du jour prévoyait ensuite un récapitulatif de l'avancement du projet et un focus sur les résultats du processus de concertation par phase. Les projets d'espaces publics et de l'étude de pôle gare ont, subséquemment, été présentés en croisant avec les différents retours des ateliers de concertation par secteur.

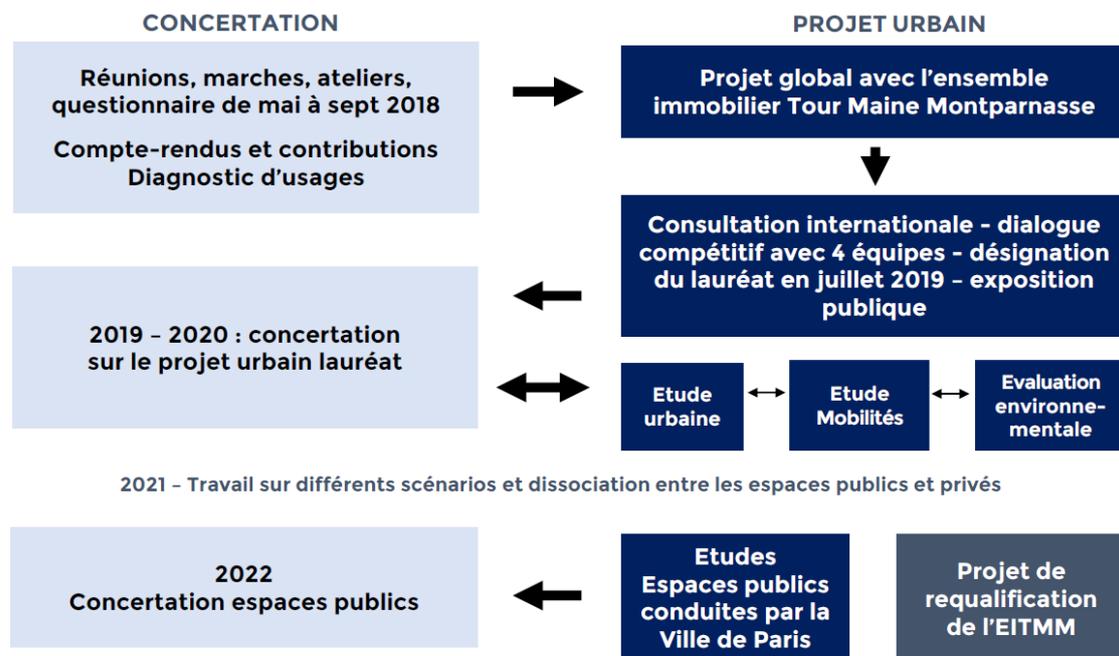
Rappel du cadre du projet et évolution du périmètre de projet

Il est, dans un premier temps, rappelé la scission du projet entre, d'une part, les espaces publics et, de l'autre, les espaces privés et projets connexes (tours Montparnasse et CIT, Ateliers Gaité, etc.). La phase de concertation débutée en septembre n'a traité que des espaces publics du secteur de projet.



Les opérations lancées connexes au projet urbain

Depuis le début du projet en mars 2018, et la délibération du Conseil de Paris fixant le périmètre et les objectifs du projet urbain, le processus de concertation est au cœur de la démarche de projet. En amont du temps de conception, plusieurs événements ont été mis en place afin de recueillir les avis, les besoins et les idées des habitants et usagers du quartier (réunions, marches, ateliers, questionnaires, etc.). Les éléments issus de la concertation ont été intégrés au programme global d'aménagement (incluant l'ensemble immobilier Tour Maine Montparnasse), qui a donné lieu à une consultation internationale sous la forme d'un dialogue compétitif dont le lauréat a été désigné en juillet 2019. A la suite de cette désignation, plusieurs temps de concertation (ateliers, réunions, etc.) ont été mis en place afin de présenter le projet d'aménagement retenu et de recenser les avis, remarques et idées des participants. Ces retours ont ensuite servi aux services de la Ville pour lancer les différentes études nécessaires à l'aménagement (étude urbaine, mobilités, environnement). Durant la phase de travail sur les différents scénarios ayant eu lieu en 2021, l'aménagement des espaces publics et privés a été dissocié, ce qui a donné lieu à un travail et des études spécifiques aux espaces publics dont est ressorti le projet présenté lors des différents ateliers de concertation de septembre 2022.



Avancement du projet urbain et lien avec la concertation

Cette réunion publique vient conclure la phase de concertation relative aux espaces publics. Elle ne marque cependant pas la fin du processus de concertation qui continuera avec la présentation de l'avancement des études sur les emprises privées, mais un bilan réglementaire préalable au réaménagement des espaces publics doit être tiré.

Le processus de concertation

La concertation pour le secteur Maine Montparnasse a débuté en 2018 avec une phase de diagnostic permettant de définir les besoins et orientations d'aménagement qui ont débouché sur le choix du lauréat en 2019 et sur le travail sur le projet d'aménagement. Ainsi en 2019 et 2020, plusieurs moments de concertation ont eu lieu dans l'optique de l'approfondissement des thématiques soulevées par le projet. Suite à ce second cycle de concertation, le périmètre de projet a été revu, ce qui a conduit à une phase de concertation spécifique aux espaces publics.

Plusieurs éléments sont ressortis des 3 phases de concertation :

Avant la désignation du lauréat (2018) :

- **Une circulation automobile trop présente dans l'espace public** : volonté d'améliorer les cheminements piétons, vélos, la cohabitation entre les modes et de réduire la place du stationnement aérien.
- **Un débat autour de la transformation du centre commercial** : unanimité sur la laideur extérieure de la dalle ; craintes de voir le quartier se transformer en centre commercial.
- **Un quartier trop minéral** : souhait d'espaces publics beaucoup plus verts, particulièrement sur le parvis Raoul Dautry.
- **Des espaces publics inesthétiques et inconfortables** : unanimité sur l'aspect de ces espaces, particulièrement pour la rue du Commandant Mouchotte. Ambiance sonore agressive, hauteur des bâtiments, forte présence de véhicules ...
- **Mieux penser la logistique urbaine** : ressenti de désorganisation des flux de dépose et de prise de personnes et marchandises. La régulation de l'intensité du passage des véhicules lourds est considérée comme une priorité.
- **La volonté d'un renouveau du Montparnasse artistique** : souhait de voir revenir des ateliers d'artistes, auparavant nombreux. Volonté d'en faire le socle de l'identité future du quartier.

Suite à la désignation du lauréat (2019-2020) :

- **Consensus autour de la réduction de l'emprise dédiée à la voiture** : volonté d'apaiser le secteur. Quelques craintes et interrogations sur les reports de circulation.
- **Des avis partagés sur la densité du futur quartier** : inquiétude sur l'arrivée des nouveaux programmes dans un quartier déjà dense. Regrets quant à la programmation de bureaux déjà nombreux.
- **Nécessité d'organiser les flux** : attente d'un travail sur l'organisation des flux dans des espaces de circulation complexes : place du 18 juin 1940, sur le parvis Raoul Dautry, etc.
- **Craintes concernant l'augmentation de la fréquentation de la gare** : crainte d'un impact sur la salubrité de l'espace public et de conflits entre usagers (piétons, vélos, voyageurs, etc.) suite à l'augmentation du nombre de voyageurs fréquentant la gare.
- **Interrogation sur le devenir de la rue de l'Arrivée** : questionnements sur le gabarit et le fonctionnement de l'axe ; nécessité de mieux connecter les deux parties de la rue et d'apaiser la rue.
- **Avis contrastés sur l'esquisse initiale de la rue du Commandant Mouchotte** : volonté d'apaiser et de rendre agréable pour certains et crainte de congestion du trafic véhicule pour d'autres.

Étude de pôle gare

Cette étude est co-pilotée par Île-de-France Mobilités et la Ville de Paris, en articulation avec l'étude de maîtrise d'œuvre urbaine. Elle vise à garantir et améliorer l'intermodalité à l'échelle du pôle de transport. Les thématiques de l'accès au pôle (métro, bus, voiture, accès cycles et piétons, PMR, etc.).

L'étude, dont le rendu est attendu pour 2023, étudie :

- la qualité de service offerte aux usages (signalétique, information),
- la qualité et la gestion de l'espace public et
- les questions de stationnement et de logistique

Le périmètre de l'étude qui reprend quasiment à l'identique celui du projet concerne 3 polarités d'accès différenciées : l'accès Vaugirard-Pasteur, l'accès Océane et la place du 18 juin 1940. Ces polarités doivent devenir plus lisibles et être accompagnées de réorganisation des fonctions dans et autour de la gare. Les besoins théoriques, notamment de stationnement vélos, sont donc importants sur un périmètre où le foncier est très contraint avec peu d'espaces disponibles.

Plusieurs enjeux ont été identifiés : le désencombrement de l'espace public aux abords de la gare, la facilitation des accès aux différentes parties de la gare et la continuité des cheminements piétons et vélos. L'articulation entre les différents secteurs de projet, ainsi que les liaisons entre eux et la signalétique sont également des sujets transversaux à travailler.

La Ville de Paris a pour objectif de prioriser les modes de déplacements actifs et les transports en commun autour de la gare tout en maintenant la circulation des deux-roues, des taxis et l'accès aux dépose-minute. Les flux de véhicules particuliers de transit seront réduits à proximité directe de la gare.

Cette hiérarchisation se retrouve dans l'espace attribué à chacun. L'espace public est apaisé : l'aménagement de trottoirs confortables, de cheminements cyclables sécurisés et de stationnement vélo est privilégié au stationnement des véhicules motorisés.

Présentation des projets d'aménagement

Le projet se nourrit de fortes ambitions écologiques et de la volonté de refaire un quartier à l'échelle du piéton, tout en prenant acte des fortes contraintes de sous-sol.

Deux objectifs ressortent ainsi dans la perspective d'aménagement du projet :

- La réorganisation du schéma d'intermodalité du quartier en coordination avec l'étude de pôle menée autour de la gare avec IDF Mobilité, RATP et SNCF.
➔ *Ces objectifs sont partagés par les participants à la concertation, mais suscitent des craintes fortes sur les reports de circulation.*
- Une végétalisation ambitieuse du quartier venant renforcer les continuités écologiques des trois arrondissements et apporter une perméabilisation du sol avec de nouvelles plantations.
➔ *Adhésion à ces objectifs et invitation à aller plus loin*

Le projet urbain répond à ces enjeux identifiés en rendant plus de 13 000 m² d'espace public aux piétons et à la végétalisation. Plus de 6 000 m² d'espaces verts seront ainsi créés et plus de 700 arbres vont être plantés.

- ① Réaménagement de la rue du Commandant René-Mouchotte, largement débitumée et plantée, en lien avec la forêt urbaine place de Catalogne.
- ② Diminution de la voirie en parvis de gare avenue du Maine pour laisser plus de place aux piéton·ne·s.
- ③ Végétalisation du parvis de la gare place Raoul Dautry, devenant un espace largement arboré et agréable pour les voyageur·euse·s et usager·ère·s de la gare.
- ④ Élargissement des trottoirs de la rue du Départ, réduction de la circulation automobile et végétalisation de la rue.
- ⑤ Lissage entre le niveau haut du parvis de la gare et le niveau bas de l'avenue du Maine pour faciliter les déplacements.
- ⑥ Continuité cyclable sur l'avenue du Maine par le tunnel.
- ⑦ Réorganisation des circulations sur la rue de l'Arrivée et mise en valeur du talus entre la rue et la contre-rue pour un espace public plus sécurisé et vert.
- ⑧ Aménagement du haut de la rue de Rennes et de la place du 18 juin 1940, pour simplifier la traversée du boulevard du Montparnasse et créer de nouveaux espaces plantés.



Les interventions principales

L'avancement des projets d'aménagements pour les espaces publics de la rue du Départ, du parvis Raoul Dautry et de la rue du Commandant Mouchotte ont été présentés, ainsi que les projets d'aménagement de la rue de l'Arrivée et de la place du 18 juin 1940. Les continuités piétonnes et cyclables seront favorisées en préservant la présence de taxis et de dépose-minute et en réduisant la place du stationnement de véhicules légers.

Sur le projet d'aménagement à l'échelle globale, les principales réactions et interrogations des participants à la concertation sont :

- **Une volonté de planter.** Planter est jugé prioritaire : l'aménagement du parvis et de la rue du Cdt Mouchotte sont appréciés. Certains proposent d'aller plus loin.
- **Des questionnements sur le futur schéma de circulation** : scepticisme sur la réduction des axes ouverts aux véhicules particuliers, rue du Départ/Mouchotte ; crainte d'un report de circulation important dans un quartier déjà congestionné.
- **Un projet adapté pour les piétons et les vélos** : satisfaction sur les aménagements piétons et vélos plus confortables ; vigilance sur la cohabitation entre les modes.

Étude de circulation

L'intervention majeure sur le schéma de circulation du quartier aura lieu sur la rue du Départ où la circulation automobile des véhicules particuliers ne sera plus autorisée. Seuls les habitants et les usagers pourront accéder aux parkings de cette rue. Les changements de sens ont été minimisés par

rapport au projet initial, en prenant en compte les travaux réalisés à court terme rue d'Odessa et boulevard Edgar Quinet. Les accès riverains sont maintenus partout.

Une étude de circulation a été effectuée pour connaître l'impact que la fermeture de la rue du Départ aurait sur les itinéraires d'accès à la gare. La comparaison montre que les itinéraires qui prévoient le passage rue de Rennes et rue de l'Arrivée seront reportés par la rue Froidevaux ou le boulevard Pasteur. L'accès à la gare par l'arrière deviendra ainsi intéressant avec la mise en place d'un jalonnement spécifique.

Temps de questions-réponses

- Pourquoi le jardin atlantique, plus grand espace public du site, est totalement absent du projet ? Notamment sur le sujet de ses accès
 - ➔ Un travail a été mené sur la liaison avec le jardin Atlantique et plus particulièrement sur la question des accès qui sont aujourd'hui défectueux. Cependant, les accès au jardin se trouvant pour la plupart sur le domaine privé, un travail sur la requalification des liaisons est compliqué à engager dans le cadre du projet de réaménagement. Par ailleurs, la hauteur du jardin complique l'amélioration du cheminement jusqu'à celui-ci (pas de possibilité de créer une rampe, etc.).
- La place du 18 juin 1940 et le haut de rue de Rennes seront-ils fermés à la circulation automobile ? Si oui, quelles seront les conséquences en matière de report de circulation ?
 - ➔ Le « giratoire » de la place du 18 juin 1940 sera supprimée pour réimplanter un schéma de boulevard classique et gagner de l'espace dédié aux piétons. Le reste de la circulation restera inchangée sur cette partie.
- Le site accueil énormément de monde. La circulation des véhicules de sécurité (pompiers notamment) est souvent difficile actuellement, en particulier sur le boulevard Vaugirard. Ce point sera-t-il amélioré suite au réaménagement ?
 - ➔ Le boulevard Vaugirard n'est pas dans l'emprise du secteur de projet. Il n'y aura donc pas de réaménagement sur cet axe.
Philippe Goujon craint que la fermeture de la rue du Départ aux véhicules individuels va n'entraîne un report de circulation important vers cet axe qui est déjà aujourd'hui saturé.
- Y aura-t-il un changement de la circulation des bus venant de la rue de Rennes et du boulevard du Montparnasse ?
 - ➔ Aucune modification des itinéraires de bus n'est prévue, mais un travail de regroupement et de mutualisation des arrêts, aujourd'hui trop éparpillés, sera effectué.
- Pourquoi laisser les barreaux Gaité et Delambre dans leur orientation d'origine ? Le transit serait réduit sur ces rues locales.
 - ➔ Des interventions sont prévues rue Huygens et rue Emile Richard. Le terre-plein central rue Edgar Quinet sera également fermé.
- Actuellement la circulation autour de la Gare est, jour et nuit, complètement impactée par les nuisances quotidiennes et les services d'urgence (SAMU, pompiers et ambulances) ne

passent plus. Le Conseil de Quartier Pasteur Montparnasse a déjà réalisé au moins deux marches exploratoires relevant l'absence quasi-totale de panneaux indicateur pour les parkings et déposes rapides.

→ Le projet prévoit bien le passage des services d'urgence. La réduction des flux automobiles sur la rue du Départ et le haut de l'avenue du Maine permettra à ces véhicules d'accéder plus facilement au secteur.

- Pourquoi le terre-plein rue Edgar Quinet est-il fermé ?
 - Cet aménagement est une initiative de la mairie du 14^{ème} arrondissement, dans l'optique de réduire les situations accidentogènes pour les usagers sortant de l'arrêt de métro. Cette modification de la voirie fait suite à plusieurs incidents.

Zooms par secteur

Sur la **rue du Commandant Mouchotte**, où il y a actuellement deux voies de circulation et deux contre-allées avec du stationnement, un grand terre-plein central végétalisé sera aménagé avec notamment la plantation de plus de 250 arbres. Cet espace viendra relier et faire la transition entre la place de Catalogne et la Gare. Sa désimperméabilisation permettra également la gestion des eaux pluviales. Trois placettes, dont la programmation et le mobilier ne sont pas encore définis, seront également aménagées sur le terre-plein central afin de le rendre accessible et appropriable par les riverains. Plusieurs plateaux seront mis en place sur les voies de circulation, qui se trouveront au niveau des actuelles contre-allées, afin de ralentir la vitesse sur cet axe et de conforter les flux piétons. La circulation automobile sera réduite aux actuelles contre-allées, avec des places de livraison et des accès aux parkings existants. Plus de 5000 m² à destination des piétons et de la végétalisation dont plus de 3000 m² de jardin linéaire, seront ainsi aménagés sur cet espace. L'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle est également prévu.

- Les principaux retours de la concertation sur ce secteur sont :
 - la végétalisation est très appréciée et encouragée ;
 - la capacité du projet à désenclaver le jardin Atlantique suscite des doutes ;
 - des craintes sont émises sur la capacité des actuelles contre-allées à accueillir le trafic et les accès de livraison.
 - des améliorations du tracé des pistes cyclables sur l'accroche Maine-Montparnasse et la place de Catalogne (hors périmètre) sont demandées.

La **rue du Départ** deviendra une zone de rencontre où ne circuleront plus que les piétons, les vélos et les bus. Les véhicules particuliers des riverains pourront encore accéder à leurs immeubles, ainsi que les livraisons. L'axe, aujourd'hui très minéral, sera largement planté, et les trottoirs seront élargis. L'aménagement effectué sur le tronçon au nord de la place de la République est un exemple du traitement de ce type de voie.

- Les principaux retours des évènements de concertation sur ce secteur sont :
 - Un scepticisme sur la réduction des flux véhicules particuliers sur cet axe. Crainte d'un report de circulation sur des axes déjà congestionnés.
 - Appréciation de l'élargissement des trottoirs et de la création de grandes fosses de plantation avec des arbres et des plantes basses.

- Satisfaction par rapport aux aménagements piétons et vélos perçus comme plus confortables. Vigilance quant à la cohabitation entre les modes.
- Demande de simplification et de plus grande lisibilité des itinéraires, ainsi que d'amélioration de l'entretien, de l'éclairage et de l'équipement (bancs, poubelles, fontaines, etc.).

Sur le **parvis Raoul Dautry**, plusieurs îlots de végétalisation accueilleront une strate haute (arbres) et une strate au sol (plantes vivaces). Plus de 1500 m² d'espaces verts viendront s'ajouter aux 1200 déjà présents, avec un potentiel de plantation de près de 300 arbres. Des bancs (dont les matériaux ne sont pas encore choisis) seront aménagés sur les linéaires tout autour de ces îlots (exemple du jardin des Halles au cœur de Paris) afin de permettre l'assise des riverains et de matérialiser la limite avec les espaces verts. Un travail sur les cheminements a été effectué afin que les aménagements permettent une traversée plus aisée du parvis.

- Les principaux retours des événements de concertation sur ce secteur sont :
 - Une demande d'entretien appuyée.
 - La volonté d'amélioration du confort, de l'entretien, de l'éclairage, de l'équipement (bancs, poubelles, fontaines, etc.).
 - Planter est jugé prioritaire : l'aménagement du parvis est très apprécié. De nombreux participants s'interrogent sur la possibilité d'aller plus loin.
 - L'amélioration de la signalétique en sortant de la gare / implanter un office de tourisme / rendre plus évidente la liaison vers la rue de Rennes.
 - Des demandes d'animation du parvis : kiosque-café sur le parvis de la gare, espace extérieur d'exposition, lieu culturel.

La **rue de l'Arrivée**, aujourd'hui essentiellement caractérisée par sa fonction de voie automobile, va également être l'objet d'un réaménagement : plus de 1400 m² vont être pris sur les espaces aujourd'hui consacrés à la voiture pour être dédiés aux modes alternatifs et à la végétalisation (700 m² d'espaces verts vont être créés et entre 20 et 30 arbres seront plantés. Le trottoir central sera élargi et l'axe sera composé de deux voies tous-véhicules entourées d'une piste cyclable d'une part, et d'une voie partagée entre bus et vélos de l'autre. La contre-allée descendant vers l'avenue du Maine sera maintenue en sens unique.

- Concernant ce secteur, peu de remarques ont été faites lors des événements de concertation car l'espace sera peu modifié.

Un carrefour rotatoire complique aujourd'hui la traversée des piétons sur la **place du 18 juin 1940**. Le réaménagement prévoit donc de revenir à un format de carrefour traditionnel à cet endroit, avec une unique voie débouchant de la rue de Rennes, et un schéma de boulevard classique sur Montparnasse. L'emprise actuellement dédiée à la station bus sera réaffectée aux espaces piétons. La mise en place d'un carrefour classique permettra de créer plusieurs passages piétons qui viendront faciliter les traversées et la liaison entre la rue de Rennes et le centre commercial.

- Lors des événements de concertation, il a souvent été demandé l'amélioration des parcours et cheminements piétonniers, particulièrement la liaison Nord-Sud à travers le centre commercial. Le projet d'aménagement répond à ce souci et suscite majoritairement l'adhésion.

Engagements de la ville de Paris pour la suite du projet

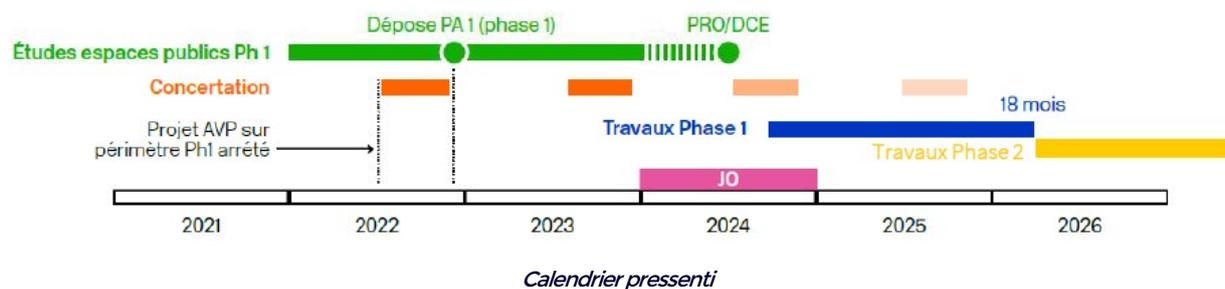
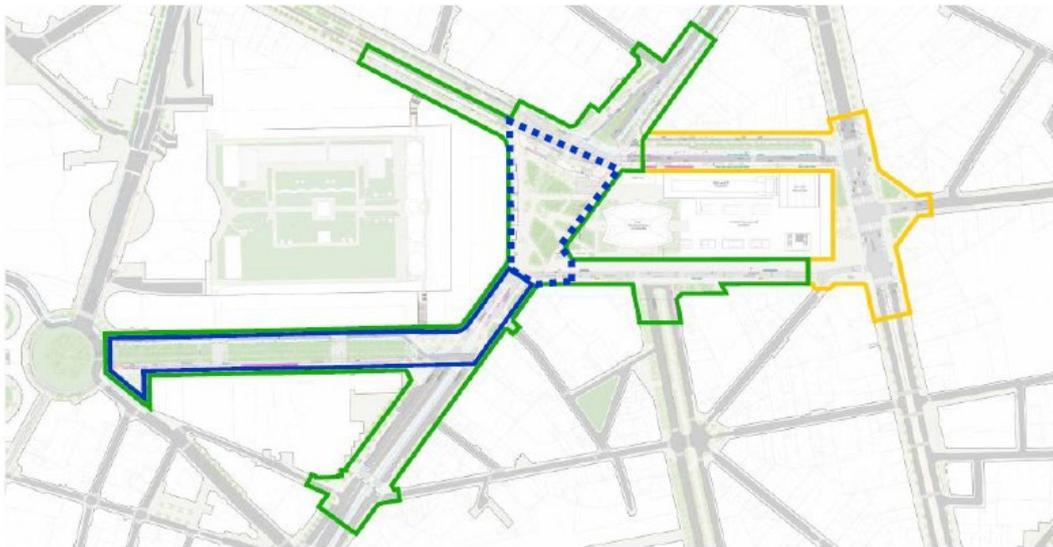
Les études et le dialogue avec les habitants vont se poursuivre. Auront lieu à court terme:

- **décembre 2022** : finalisation de l'étude de pôle et poursuite des études d'optimisation du trafic, puis comité de pilotage Etude de pôle.
- **hiver 2022-23** : vote du bilan de la concertation au Conseil de Paris.

L'élaboration du projet urbain sera poursuivie et un travail de coordination des études pour conserver la cohérence de la démarche originale sera mené.

La démarche de dialogue citoyen doit se poursuivre sur les secteurs en cours d'élaboration (place du 18 juin 1940) et hors périmètre (boulevard Pasteur).

Il est également indiqué qu'un travail important de coordination des chantiers d'espace public et de projets immobiliers sera effectué afin de limiter les nuisances et les contraintes pour les riverains.



Temps de questions-réponses

- Pourquoi la mise en place d'un dépose-minute rue du Commandant Mouchotte n'est pas préconisée ?
 - ➔ Les habitants de la rue Mouchotte et de la rue du Départ ont émis la volonté de réduire les nuisances, notamment liées à la circulation, au stationnement sauvage, ainsi qu'aux livraisons.

Carine Petit indique que l'aménagement d'un dépose-minute est nécessaire. Il ne s'agit pas de privilégier un arrondissement ou l'autre, d'où l'importance de s'assurer du bon fonctionnement du dépose minute existant et de faire respecter l'interdiction de stationnement sauvage.

Philippe Goujon concorde sur ce point et déclare qu'un meilleur travail d'information et de direction est à effectuer dans le secteur.

- Concernant le réaménagement du parvis Raoul Dautry, plusieurs remarques sont faites sur la matérialité des bancs le long des îlots de verdure : le métal, et la pierre ont des inconvénients en termes de conductivité de la chaleur.
 - ➔ Les choix des matériaux utilisés pour le mobilier du parvis ne sont pas encore faits mais Nicola Carnevali indique que du bois est pressenti pour les assises.
- Il est demandé à ce que certains bancs ne soient pas dos à la végétation
 - ➔ Maxime Cloarec indique que, pour ce projet de réaménagement, les bancs servent de limites pour les espaces verts. De cette façon, la dégradation de la végétation en cœur d'îlot sera limitée.
- Les revêtements utilisés pour la rue de l'Arrivée posent question : un participant demande si du goudron sera utilisé
 - Le travail effectué jusqu'aujourd'hui, dans le cadre du réaménagement du secteur n'est pas encore aussi précis. Le choix des revêtements viendra plus tard dans la démarche.
- L'étude de pôle concerne-t-elle uniquement la desserte de la gare ou prend-elle en compte le schéma de mobilité intégral du quartier ?
 - L'étude se focalise sur le pôle que représente la gare au niveau des différents transports publics.
- Pour les Jeux Olympiques de 2024, quel sera l'avancement du projet de réaménagement ?
 - D'ici juillet 2024, il est prévu la livraison de la Place de Catalogne, après laquelle devraient débiter les travaux de la rue du Commandant Mouchotte.
- L'emplacement du vaporisateur d'eau est aberrant.
 - ➔ Badis Hariti indique que celui-ci sera bientôt démonté, si ce n'est pas déjà le cas.
- On ne peut qu'être heureux de tant de verdure. Je redoute cependant l'entretien de tous ces espaces verts. A l'heure actuelle la place Raoul Dautry est dans un état de saleté épouvantable, papiers, bouteilles...
- Ces espaces verts c'est bien mais attention à la consommation d'eau !
 - ➔ Christophe Najdovski précise que des essences frugales seront privilégiées et que des efforts seront faits sur la consommation d'eau.

Conclusion

En clôture de la Réunion Publique, Christophe Najdovski remercie les intervenants à la réunion pour le travail réalisé et les participants pour leur présence. L'ensemble des remarques, suggestions, propositions et inquiétudes (report de circulation, etc.) est bien pris en compte et servira de base pour la suite du projet urbain, qui sera travaillé conjointement avec les mairies d'arrondissement.